

DÉPLOIEMENT DU SERVICE BULLE D'AIR



Un aidant, c'est quoi?

« Personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en parte d'autonomie du fait de l'âge de la maladie ou d'un handicap. »

Article 51 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

« Le·la conjoint·e, le·la concubin·e, la personne avec laquelle la personne concernée a conclu un pacte civil de solidarité, l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au 4e degré. »

Article R245-7 du CASF



Mais 6 aidants sur 10 ne se considèrent pas comme tels



1 aidant sur 6

consacre 20 heures par semaine ou plus pour aider son ou ses proches (soit 16 %)

Plus de 11 millions d'aidants en France

✓ Portrait de l'aidant



58% sont des femmes



 $62\,\%$ sont en activité



0 % ont moins de 65 ans

TOP 3 DES AIDES APPORTÉES







□ 1 ex-aequo : Le soutien moral

□ 1 ex-aequo : Les activités domestiques (+8 points en 1 an)

□3: La surveillance en téléphonant ou en venant le voir (+5 points en un an)

TOP 3 DES DIFFICULTÉS POUR LES AIDANTS









1: Le manque de temps (-3 points)

□ 2 : Les démarches administratives (+4 points)

3: La fatigue physique (-7 points)

Le Répit : une autre manière de faire face aux difficultés

✓ Pour la moitié des aidants, le répit c'est avant tout :



55% Passer du temps avec sa famille



7 % seulement utilisent le répit pour se soigner: ils ont tendance à s'oublier!

✓ Pourquoi certains aidants ne prennent-ils pas de répit?



1re raison: la culpabilité 27 % des aidants culpabilisent de prendre du temps pour eux



21 % souhaitent profiter au maximum de l'aidé



25 % n'en ressentent pas le besoin car ils s'estiment en forme

Près de 354 000 aidants potentiels en Nouvelle-Aquitaine.

Bulle d'air est une solution de répit qui répond à l'un des axes de travail du Plan Régional de Santé 2023-2028 de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : **structurer une offre de répit de territoire pour soutenir la vie à domicile.**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a estimé près de 354 000 aidants potentiels en Nouvelle-Aquitaine dont environ 23 600 dans les Landes et 41 339 dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le relayage, un besoin identifié sur les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Le cabinet Mazars a réalisé, pour le Conseil Départemental des Landes, un diagnostic des aidants dans les Landes.

Les entretiens ont permis de mettre en exergue :

- Une nécessité de développer l'offre de répit sur le territoire notamment pour les aidants de personnes en situation de handicap.
- Une nécessité d'améliorer la communication sur les structures et les dispositifs existants sur le territoire. Les aidants ne connaissent pas toujours les offres et services du territoire. Les acteurs soulignent un manque de visibilité de l'offre sur le département pour les aidants mais également pour eux.
- Il y a une nécessité de renforcer l'accompagnement administratif des aidants sur le territoire.
- Une nécessité d'assouplir les démarches administratives complexes qui peuvent engendrer des non-recours aux droits de la part des aidants.

Parmi les aidants ayant répondu, on note une majorité qui ont exprimés avoir un besoin de solutions de repos ou de relais.

Le CIAPA a réalisé pour le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques un diagnostique sur les actions et services de soutien aux proches aidants en 2021.

1 124 structures ont été questionnées et 122 réponses ont été exploitables. Il en ressort notamment la nécessité de continuer de développer les solutions de répit.

Le relayage à domicile est identifié par le Département comme une solution à développer sur le territoire.

Création d'un service relayage à domicile « bulle d'air » dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Dans les départements 40 et 64, le service Bulle d'air est porté par l'Association d'Action Sanitaire et Sociale Sud Aquitaine (AASS SA).

L'Association d'Action Sanitaire et Sociale Sud-Aquitaine a pour objet de développer l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées en perte d'autonomie ou à la suite d'hospitalisations et de personnes adultes en situation de handicap, vieillissantes ou non. Elle est implantée en Nouvelle-Aquitaine ; dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques principalement.

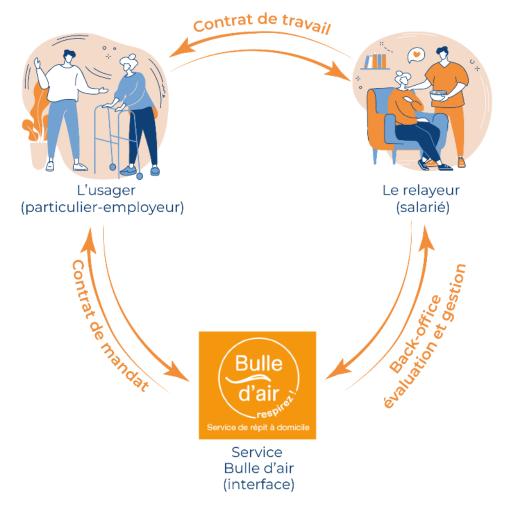
Ses services permettent l'accueil des personnes (hébergement temporaire ou permanent, accueils de jour, ateliers de travail) ou leur accompagnement à domicile (services d'intervention à domicile ou d'accompagnement à la vie sociale, mise à disposition de logements autonomes).

L'association a à cœur de mener ses missions avec ses valeurs comme boussole : l'inclusion, la liberté, la citoyenneté, l'autodétermination, l'humanisme, la bienveillance et le respect, l'innovation et la créativité. Ces valeurs sont portées au quotidien par des équipes compétentes qui font preuve de professionnalisme.

Le service Bulle d'air a été initié par la MSA en 2011. Elle effectue un encadrement de la pratique de la vingtaine de dispositifs déployés.



Fonctionnement du service Bulle d'air.



Le service est un intermédiaire, une interface, entre des relayeurs (profil différent des services d'aide à la personne) et les usagers.

L'avantage est que le label dispose de conventions avec l'Alliance Pro (caisses de retraites complémentaires) qui permettent de déduire des aides financières aux usagers, ce qui rend le service plus accessible.

De plus, pas de concurrence avec les intervenants existants, puisque le relayage assure une présence et une vigilance. Les soins techniques sont assurés par les professionnels et services intervenant déjà sur la situation.

Formule à la carte



Relais pour la journée

3 heures minimum



Relais pour la nuit

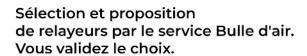


Relais plus long

Possibilité d'un relais 24h/24h tous les jours y compris le week-end Prise de contact avec la responsable de secteur du service Bulle d'air.

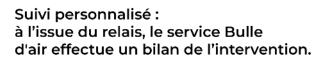


Rencontre à domicile en votre présence pour recueillir de façon personnalisée vos attentes et vos besoins





Intervention: le jour J, le relayeur vient au domicile et effectue le remplacement de l'aidant.





Un outil essentiel pour assurer le meilleur accompagnement : le recueil des habitudes de vie.

Pour déterminer les meilleurs profils des relayeurs en fonction de la situation de la personne aidée, il faut connaître les habitudes de vie de la personne malade et/ou dépendante. Nous questionnons aussi l'Aidance apportée.

Pour ce faire, la responsable de secteur se rend à domicile pour établir le recueil des habitudes de vie de la personne aidée (cadre de vie, intervenants, sommeil, temps de repas, toilette...).

Le document est complété par un questionnement sur l'état de santé et notamment les différentes pathologies chroniques dont elle pourrait souffrir.

Ce document est signé par le proche aidant et transmis au relayeur. Il permet d'établir le devis.

La connaissance des pathologies chroniques et leurs retentissements sur les aidants sont des atouts de la responsable de secteur permettant d'être vigilant sur l'adéquation entre les besoins de la personne et les compétences possibles des relayeurs.

Si nécessaire, la responsable de secteur a pour mission de coordonner des aides supplémentaires au besoin (par exemple, pour une personne diabétique, un passage supplémentaire d'un IDEL est nécessaire pour les injections d'insuline ne pouvant pas être réalisé par un relayeur).

Ce recueil peut aborder différents risques au domicile. L'expertise de la responsable de secteur permet de repérer les fragilités. L'objectif de Bulle d'air est, au-delà de proposer des solutions de répit, de conseiller, d'orienter et d'informer les proches aidants sur les droits et les aides auxquels ils peuvent prétendre.



Le co-portage du service Bulle d'air avec la MSA permet notamment de d'orienter les personnes vers des dispositifs d'évaluation (inter-régime) comme Dom'éval Sud Aquitaine.

Bulle d'air, un service complémentaire à ceux des territoires.

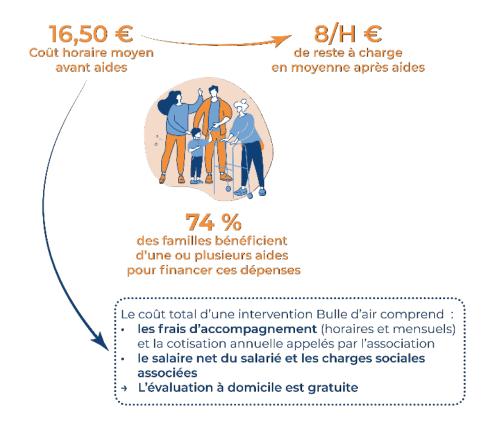
Le service de relayage Bulle d'air est présent pour proposer des solutions de répit exclusivement.

Bien que les relayeurs aient les mêmes compétences qu'un (e) auxiliaire de vie ou qu'un (e) aide-soignant (e), ils n'ont pas les mêmes missions que ces derniers.

Le service Bulle d'air a pour vocation d'assurer une présence, une vigilance de la personne aidée, d'apporter une aide simple sur la vie quotidienne.

Le coût du service Bulle d'air

Une accessibilité financière croissante



L'abaissement du coût du service en mobilisant les aides existantes

Hiérarchisation des aides :

